

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SKIKDA

DIRECTION Des transports

**** APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES**

N° : / 2026**

La Direction des transport de la wilaya de Skikda lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales relatif à: . **REHABILITATION ET EQUIPEMENT DU SIEGE DE LA DIRECTION**

DE LA WILAYA DE SKIKDA

Lot n° 01 : réhabilitation du siège de la direction

De la wilaya de Skikda

Lot N° 02 : acquisition et installation du mobilier de bureau.

Lot N° 03 : acquisition d'équipements informatiques , d'impression et de photocopie.

-le soumissionnaire peut soumissionner pour un ou plusieurs lots et sera attributaires d'un lot ou plusieurs lots

***les travaux seront attribués aux soumissionnaires le moins disant**

Les soumissionnaires intéressés par cet avis peuvent retirer Le cahier des charges au niveau du siège de la direction de l'administration locale de la wilaya de SKIKDA sis Au siège de la wilaya de SKIKDA

Les offres doivent comporter un dossier de Candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « **dossier de candidature** », « **offre technique** » ou « **offre financière** », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N°..... / 2026

Lot n° 01 : réhabilitation du siège de la direction des transports

De la wilaya de Skikda

Lot N° 02 : acquisition et installation du mobilier de bureau.

Lot N° 03 : acquisition d'équipements informatiques , d'impression et de photocopie.

« LE DIRECTRICE DES TRANSPORTS DE LA WILAYA DE SKIKDA. »

CONTENU DU DOSSIER DE SOUMISSION :

Conformément aux dispositions de l'article 67 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière (Entreprises qualifiées en travaux de Bâtiment à la catégorie deux (02) ou plus (activité principale) sont autorisées à soumissionner pour lot 01.

Entreprises en cours de validité.- et inscrite au registre de commerce dans le domaine, qu'il soit, Fabricant, Représentant officiel des marques et distributeurs agréés, spécialiste ou importateur ou grossiste ou détaillant dans le domaine, disposant des moyens nécessaires pour pouvoir honorer ses engagements conformément aux dispositions du cahier des charges.pour lot 02 et lot 03

****dans le cas d'un groupement momentané d'entreprise le chef de file doit avoir le certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie deux (02) ou plus en travaux bâtiment**

(**Activité principale**) désigné dans le Protocol d'accord doit être majoritaire et répondre aux conditions d'éligibilité mentionnées ci-dessus.

et les autres membres du groupement doivent être qualifiés en travaux de **bâtiments** à la catégorie **Deux(02)** ou plus (**activité principale**), (le groupement momentané d'entreprise est solidaire ou conjoint) et le chiffre d'affaire moyen est celui des bilans de tous les membres

1) Le service contractant veillera à la conformité de l'équivalence des pièces fournies relatives à la qualification.

2) LE DOSSIER DE CANDIDATURE CONTIENT :

- Une déclaration de probité remplis et signé.
- Déclaration de candidature remplis et signé.
- les statuts pour les sociétés.
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant:

➤ **Capacités professionnelles : Un certificat de qualification et de classification à la catégorie deux (02) et plus (activité principale).**

➤ **ET inscrite au registre de commerce dans le domaine.**

➤ **Capacités financières :** ayant un chiffre d'affaire **moyenne financière justifiée** par les bilans des trois (03) dernières années. (**2022-2023-2024 ou 2025**) supérieure ou égal à **3 000 000,00da**

➤ **Capacités techniques :** moyens humains et matériels et références professionnelles.
* Pour le matériel roulant, à justifier par carte grise, reçu de dépôt en cours de validité ou carte jaune, propriétaire ou leasing et contrat d'assurance et fiche contrôle technique valides

* Pour le reste du matériel, à justifier par carte grise, reçu de dépôt en cours de validité ou carte jaune, ou factures d'achat ou PV d'huissier de justice ou d'expert en automobile agréée mandatant de moins d'une année

3) L'OFFRE TECHNIQUE CONTIENT :

- Une déclaration à souscrire ;
- Mémoire technique justificatif écrit, caché et signé par le soumissionnaire comportant des moyens et matériels à mettre à la disposition du projet, délai de livraison, délai service après-vente, délai de garantie.
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « **lu et accepté** ».

4) L'OFFRE FINANCIERE CONTIENT :

- La lettre de soumission remplis et signé;
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
 - Devis quantitatif et estimatif ;
- ⚡ Les soumissionnaires fourniront également en cas de besoin, toutes les pièces établissant leur admissibilité à concourir que le maître de l'ouvrage peut exiger toutes les pièces spéciales devront être jointes conformément à l'appel d'offres.
- ⚡ Conformément aux dispositions de l'article 71 du décret présidentiel N° 15 – 247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, le service contractant demandera aux soumissionnaires de compléter leurs offres techniques par les documents manquants exigés, dans un délai maximum de dix (10) jours, sous peine de rejet de leurs offres par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres technique et financières.

N.B.:

✓ Le Co-contractant retenu doit présenter les copies originales des documents pour le service contractant afin de s'assurer en effectuant l'opération de comparaison avec l'offre choisie initialement.

✓ Ne sont pas autorisés à soumissionner les opérateurs économiques exclus temporairement ou définitivement de la participation aux marchés publics, ainsi que les entreprises qui se sont

désistés de l'exécution d'un marché et ce conformément à l'article 75 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public. Le soumissionnaire peut soumissionner pour un ou plusieurs lots et sera retenu pour un ou plusieurs lots.

Le soumissionnaire retenu doit présenter les copies originales des documents Pour le service contractant afin de s'assurer en effectuant l'opération de comparaison avec l'offre choisie initialement.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **quatre-vingt (90) jours** augmentés de la durée de préparation des offres à compter de la date limite de dépôt des offres.

Les offres doivent être déposées ou parvenir au siège de la Direction de transport de la willaya de skikda).

Le jour et l'heure limite de dépôt des offres sont **fixés à 21 jours de 8h00 à 12.00 h00** à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres paru aux quotidiens nationaux.

Si la date limitée de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dernier jour de dépôt des offres est prorogé au jour ouvrable suivant dans l'intervalle des mêmes horaires fixés.

La séance d'ouverture des plis est publique et aura lieu le dernier jour de dépôt des offres à **13 h 30**, (cette date tient lieu d'invitation pour les soumissionnaires).